

SNCF : PREMIER COUP D'ARRÊT SUR L'OUVERTURE À LA CONCURRENCE !

LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ REFUSE LA CONCURRENCE DANS LA FUTURE CONVENTION TER.

Vendredi 25 mai, la région Bourgogne Franche Comté a donné raison au combat des cheminots en refusant par son vote, la concurrence dans la future convention TER. En séance plénière, les conseillers régionaux ont adopté le retrait de l'article qui devait ouvrir à la concurrence les lignes ferroviaires de leur région. Les élus qui pour des raisons politiques et idéologiques voulaient à tout prix libéraliser le ferroviaire sur cette région, se sont vus signifier une fin de non-recevoir au nom de l'intérêt général et en premier lieu celui des usagers.

Par ce geste, les conseillers régionaux ont pris leurs responsabilités et viennent d'envoyer un signal fort au gouvernement concernant la réforme du ferroviaire. Par ce vote, la région Bourgogne-Franche Comté dément l'argument du gouvernement, qui soutient que les régions sont demandeuses de la concurrence.

Notre Fédération sait que d'autres régions sauront s'inspirer de cette sage décision au nom de l'intérêt du plus grand nombre et en dehors de tout dogme libéral partisan. SUD-Rail réaffirme qu'un service public du transport ferroviaire en France est incompatible avec l'ouverture à la concurrence et les intérêts financiers individuels qui sont intrinsèquement liés.

SUD-Rail revendique la nécessité d'une entreprise publique unique et intégrée pour assurer le transport ferroviaire des marchandises et des voyageurs accessible à l'ensemble des usagers.

[Documents à télécharger](#)

 [Communiqué "Arrêt concurrence - BFC".](#)